Acte Certifié exécutoire

Envoi: 19/03/2012

Réception par le Prefet : 19/03/2012

Publication: 23/03/2012

Pour le Président du Conseil Général et par délégation Ludovic LIONS

Chef du Service Administratif de l'Assemblée * The state of the



Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

N° CP-2012-3-7-2

Séance du vendredi 16 mars 2012

ORGANISATION D'UNE JOURNÉE AUTOUR DE L'ORGUE PAR L'ARCHEVECHE DE STRASBOURG DEMANDE DE SUBVENTION DEPARTEMENTALE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2011-5-12-4 du 7 décembre 2011 relative aux interventions diverses au titre de la Commission de l'Administration Générale et des Ressources Humaines,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU l'avis de la Commission de la Culture et du Patrimoine du 13 février 2012,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue une participation de **500 €** à l'Archevêché de Strasbourg pour l'organisation d'une journée autour du monde de l'orgue le 5 mai 2012 à la Décapole du Koïfhus de Colmar,
- ce montant est à prélever sur le programme J718, chapitre 65, fonction 021, nature 65738, code/programme 3277.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté voix contre abstentions